



CONSEIL MUNICIPAL

Par le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, le conseil municipal est convoqué le **vendredi 5 juin 2026** en vue de la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira **à la Salle Multifonctions à 19h00** en **séance ordinaire**

Mme Le Maire,



ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation préalable des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants composant le collège électoral